

AE MG Dynamic Allocation

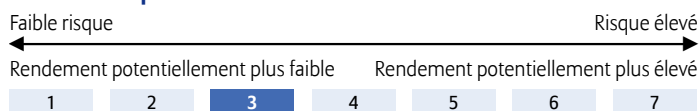
I. Informations sur AE MG Dynamic Allocation

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **M&G Dynamic Allocation Fund**, constituée en Angleterre et au Pays de Galles. La SICAV vise à générer des rendements totaux positifs (la combinaison des revenus et de la croissance du capital) sur une période de trois ans à travers une gestion souple d'un portefeuille diversifié d'actifs du monde entier. La SICAV est gérée avec une approche d'investissement hautement flexible. Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'approche combine des travaux de recherche approfondis afin de déterminer la « juste » valeur des actifs à moyen et long termes avec l'analyse des réactions à court terme du marché en réponse à des événements dans le but d'identifier les opportunités d'investissement. La SICAV cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. Lorsque le gérant de fonds estime que les possibilités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. Le gérant de fonds maintiendra normalement au moins 30% du fonds en euros, et au moins 60% dans une combinaison de dollars américains, livres sterling et euros.

Classe de risque



Durée conseillée

5 ans

Date de création

13/04/2017

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recourt de manière significative aux produits dérivés.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	0,73	-1,73	0,73	3,28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26,11 €

II. Informations sur M&G Dynamic Allocation Fund Euro

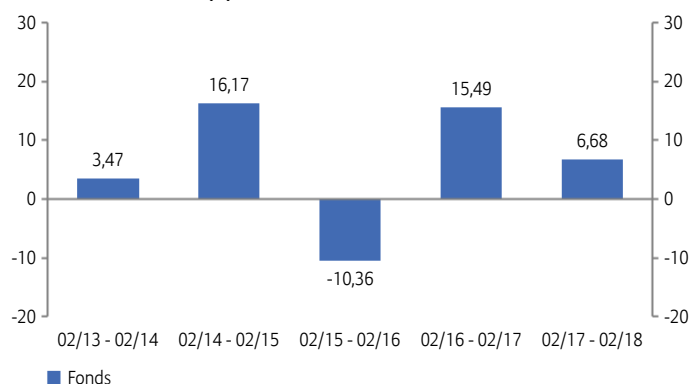
Performance (%)²

	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	6,68	10,44	3,37	32,75	5,83	5,69	8,94	1,22	7,96	7,50

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	7,56	6,96

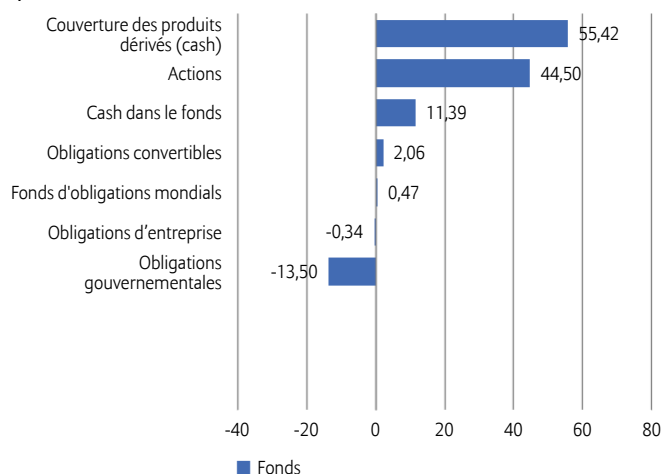
Notation Morningstar™ M&G Dynamic Allocation Fund Euro



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/01/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

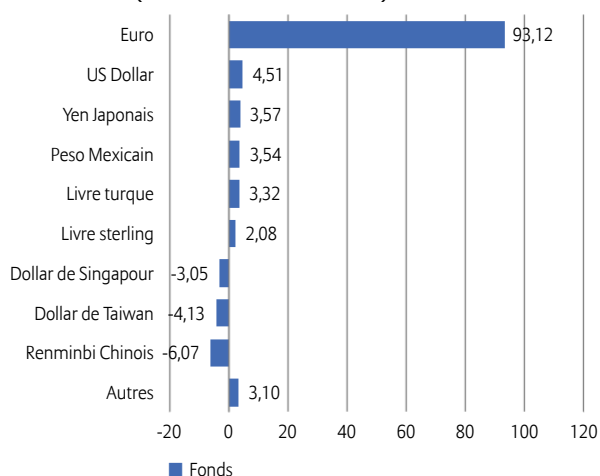
Exposition aux classes d'actifs



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Kospi Index future	5,58
Topix Index future	5,23
Portuguese government 2Y	4,65
FTSE 100 Index future	4,58
DAX Index future	4,51
German government 20Y	-4,65
French government 10Y	-5,07
US government 30Y	-7,59
German government 5Y	-8,09
CME S&P500 FUTURE	-10,14
Total	-10,99

Expositions aux devises (en % de la valeur de marché)



Opportunités

- + Une importante diversification par classes d'actifs, zones géographiques et devises.
- + Une gestion active et flexible (exposition aux actions comprise entre 20% à 60%).
- + Un processus de gestion rigoureux qui a fait ses preuves depuis plus de 15 ans

Risques

- Risque de perte en capital.
- Exposition aux risques de taux, de crédit et d'actions.
- Les performances sont soumises aux fluctuations des taux de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	M&G International Investments Ltd.
Date de création	03/12/2009



Gestionnaire de fonds

Juan Nevado
(depuis janvier 2011)

Commentaire du gestionnaire

Suite au référendum en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, M&G a pris une série de mesures de précaution afin de veiller à ce que les clients en dehors du Royaume-Uni continuent d'avoir accès aux stratégies d'investissement de M&G, indépendamment de la teneur de l'accord définitif entre le Royaume-Uni et l'Europe. La fusion du M&G Dynamic Allocation Fund a eu lieu le vendredi 16 mars 2018, date à laquelle les actifs de ce fonds ont respectivement été fusionnés dans le fonds M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund. Selon les gérants du fonds, les actions demeurent attractives dans une perspective à moyen terme, tandis que les emprunts d'État occidentaux restent extrêmement inintéressants. Ils privilégient également certaines expositions aux marchés du crédit, aux devises et aux obligations des marchés émergents. La performance négative du fonds en février est revenue à la baisse des marchés actions préférés de l'équipe durant le mois : l'Asie-Pacifique hors Japon, l'Europe et le Japon. Toutefois, la position courte sur le S&P 500 (une position initiée en prévision d'une baisse de l'indice) a quant à elle contribué positivement à la performance au cours du mois. Les positions sur les banques américaines ont relativement bien résisté à l'environnement difficile en demeurant inchangées durant le mois.

Les positions obligataires du fonds ont enregistré des performances contrastées. Les positions sur les emprunts d'État ont clôturé le mois inchangées après prise en compte des fluctuations de change. L'exposition courte aux marchés obligataires développés, dont la France et l'Allemagne, a pesé sur la performance. Toutefois, ces pertes ont été compensées par les modestes gains des positions vendeuses sur les emprunts d'État américains et de l'exposition longue aux marchés émergents, en particulier l'Afrique du Sud et le Mexique. Les obligations d'entreprises se sont également révélées préjudiciables à la performance. Les devises ont eu un impact relativement mesuré sur la performance au cours du mois. Leurs fluctuations ont en effet été relativement modérées par rapport à la volatilité des autres classes d'actifs. Compte tenu de l'évolution notable des prix et des valorisations intervenue au cours du mois de février, plusieurs changements importants ont été apportés au fonds. Les gérants ont estimé que les fluctuations rapides et incohérentes des cours des actions étaient en contradiction avec le caractère inchangé des fondamentaux macroéconomiques et, ce faisant, qu'un « épisode » était en train de se produire. Par conséquent, les valorisations étant revenues à des niveaux plus attractifs, l'équipe a réinvesti les capitaux retirés en janvier compte tenu des niveaux de risque/valorisation au Royaume-Uni, en Europe et en Asie. Elle a ainsi légèrement accru la pondération totale des actions durant le mois. Des changements importants ont également été apportés au positionnement obligataire. Les rendements des emprunts d'État américains à 5 et 10 ans ont tellement augmenté que les gérants considèrent que leur profil de risque/performance est désormais beaucoup plus équilibré. Ils ont donc soldé toutes les positions courtes sur ces actifs et possèdent désormais des expositions neutres à légèrement longues. Ils ont également clôturé la position longue sur l'emprunt d'État américain à 30 ans après l'aplatissement significatif de la courbe des taux. À l'inverse, l'équipe estime que le profil de risque/performance de l'emprunt d'État allemand à 5 ans est devenu de plus en plus asymétrique dans la mesure où son rendement n'a que très peu augmenté en dépit d'un environnement économique de plus en plus vigoureux, rendant ainsi cette obligation de plus en plus vulnérable à une correction. C'est pourquoi une nouvelle position vendeuse a été initiée sur cet emprunt d'État. Par ailleurs, une partie de l'exposition aux emprunts d'État sud-africains a été vendue à la suite de la solide performance de ces titres. Au sein des devises, l'exposition au dollar américain est passée de courte à modérément longue via des achats financés par la réduction des positions longues sur le livre sterling, l'euro, le yen japonais, le rand sud-africain et la roupie indonésienne. Cette décision a fait suite à une évolution de la valorisation après une longue période de faiblesse du billet vert. Une modeste position sur le won sud-coréen a également été initiée suite à la baisse prolongée de la devise en 2017.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par M&G International Investments Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tél. : +44 1268 448 031. www.mandg.be

